



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE 1
du mardi 18 novembre 2025

Présents :

- Mme Chamoux, Adjointe aux Affaires Scolaires et aux Affaires Sociales
- Mme Bradel, Adjointe – Déléguée à l'Enfance
- Mme Jacquet, Directrice Générale des Services - Mairie
- Mme Rabet DDEN, Mme Dubreuil suppléante DDEN (Déléguée Départementale de l'Education Nationale)
- Mme Pulido, Mme Delavault, Mme Ghizzo, Mr Vieira parents d'élèves élus
- Mme Robin, Directrice de l'école / enseignante classe de MS-GS
- Mme Ménard (enseignante classe de MS-GS), Mme Chaussard (enseignante classe de PS), Mme Busserolle (enseignante classe de PS-MS),

Excusés :

- Mr Corre, Maire de Creuzier-le-Vieux
- Mme Pitalot, Inspectrice de l'Education Nationale (Vichy1)
- Mme Willem, Mme Martinie (enseignantes en complément de service classes de MS-GS et PS-MS)
- Mme Coquillon, Mme Balleret Condello , Mme Rochais, Mr Métenier, parents d'élèves élus

Tour de table.

1) Approbation du procès-verbal du conseil d'école du jeudi 26 juin 2025.

2) Élections des représentants de parents d'élèves : le dépouillement a eu lieu le vendredi 10 octobre 2025 : 175 électeurs inscrits, 141 votants (18 bulletins blancs ou nuls et 123 suffrages exprimés). Taux de participation : 80,57 %. Parents Titulaires élus Mme Coquillon, Mme Delavault, Mme Ghizzo et Mr Métenier. Suppléants : Mme Rochais, Mme Pulido, Mme Balleret Condello et Mr Vieira (cf. panneau d'affichage à droite de l'entrée de l'école dédié aux représentants de parents). Les coordonnées ont été distribuées aux familles par le biais du cahier de liaison et transmises à la Mairie pour mise en ligne sur le site. Mme Robin va proposer une réunion aux parents élus avant les vacances de Noël.

3) Effectifs, inscriptions et répartition des élèves : 99 élèves admis à ce jour : 30 GS nés en 2020, 39 MS nés en 2021, 30 PS nés en 2022. Répartition en 4 classes : 23 PS avec Aurélie Chaussard, Sylvie Chemorin atsem et Michelle Bouillot sur le temps de cantine, 25 PS-MS avec Sylvie Busserolle et Adeline Blettery atsem, 25 MS-GS avec Sandrine Ménard et Corinne Gagneux atsem (absente chaque lundi après-midi), 26 MS-GS avec Gwenann Robin, Marie-Line Willem (qui partira en retraite à la fin de l'année civile) et Virginie Pillet atsem. A noter : 4 admissions cette semaine suite à la livraison de logements du lotissement « Le Clos des Bleuets » à Creuzier-le-Vieux. L'équipe éducative souhaiterait connaître l'échéancier de remise des logements pour l'année scolaire en cours. La Mairie confirme une 1^{ère} tranche livrée en novembre et une seconde en février 2026. Le nombre de logements sera communiqué ultérieurement par la Mairie (gestion Auvergne Habitat).

4) Evaluation d'école : elle concerne tous les établissements du 1^{er} degré et du 2nd degré Elle vise à améliorer le service public d'enseignement, la qualité des apprentissages, les parcours et la réussite des élèves, ainsi que les conditions de travail, d'exercice des métiers et le bien-être de l'ensemble de la communauté éducative.

Deux phases :

- une auto évaluation ayant pour objectif « d'analyser l'école dans sa totalité », en intégrant les temps scolaires et périscolaires, et en faisant participer les membres de l'équipe éducative, les parents, les élèves, le périscolaire et la collectivité locale. Quatre axes prédefinis englobent ces réflexions collectives :

- * Les apprentissages et parcours des élèves, l'enseignement
- * La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire
- * Les acteurs, stratégie et fonctionnement de l'établissement
- * L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

Pour chaque axe, l'école doit analyser les points forts et les axes d'amélioration pour se fixer les objectifs à développer et aider les équipes à bâtir le projet d'école à venir.

Un rapport est transmis à une équipe pluriprofessionnelle qui viendra à l'école le 8 décembre prochain pour conduire sous forme d'entretiens avec les acteurs :

- une évaluation externe ayant pour objectif d'avoir un regard externe complémentaire et neutre sur ce qui se passe. Elle permet de cerner les marges de progression possible et les objectifs que les membres de la communauté éducative peuvent se fixer à l'issue de cette évaluation

5) Suivi des élèves en difficulté :

- Des APC (Aides Pédagogiques Complémentaires) sont proposées par les enseignantes aux élèves en difficulté dans les domaines mathématiques et du langage oral/écrit de 12h55 à 13h25. Le calendrier est établi en conseil des maîtres. Les APC permettent de prendre en charge des élèves en groupes restreints (entre 4 et 6 élèves de moyenne ou grande section). L'accord des parents est nécessaire. Pas d'APC proposées aux PS. A noter, des APC peuvent aussi être proposées aux élèves qui n'ont pas de difficultés particulières.

- Possibilité d'intervention du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) sur l'école. Psychologue scolaire : Pierre GAY. Maître G : Dominique DACHET (enseignant spécialisé dans l'aide relationnelle ou rééducative). Maîtresse d'adaptation E : Laurence PROUTEAU (enseignante spécialisée dans l'aide pédagogique). Chaque prise en charge auprès des élèves est soumise à une autorisation parentale.

6) Absentéisme scolaire : Les élèves de la maternelle fréquentent régulièrement l'école, de ce fait l'absentéisme est peu élevé et les absences sont plutôt bien justifiées. Au niveau départemental, la directrice se doit de signaler sur le site de la DSDEN 03 toutes absences supérieures à 4 demi-journées par mois non justifiées (certificat médical non obligatoire).

7) Alerte incendie / exercices de sécurité / PPMS

- Exercice d'évacuation incendie effectué le 03/10/2025 à 9h30, école évacuée en 2min25s. L'équipe éducative et les élèves avaient été prévenus. Tout s'est bien passé. L'exercice a permis de tester l'alarme et la réactivité des enfants à se regrouper et sortir dans le calme. L'exercice sera répété lors du 2ème trimestre à un autre moment de la journée et sans information des élèves cette fois-ci.

- Exercice préfectoral de mise en œuvre du PPMS (*Plan Particulier de Mise en Sûreté*) a eu lieu le mardi 18 novembre 2025 matin. Cet exercice de mise à l'abri est destiné à améliorer l'organisation interne des établissements, à faire acquérir les bons réflexes et préparer la communauté éducative à la gestion des situations de crise. Les parents ont été informés le soir de l'exercice. A noter : classes 1 et 4 en sortie au festival « Tintamarre » lors de l'exercice. L'équipe enseignante demande :

* une trousse à pharmacie par classe

* le renouvellement des gâteaux sur le lieu de mise à l'abri dans l'école et en salle de motricité.

* la pose d'un système de fermeture sur la double porte menant à la cantine devra être envisagée.

La mairie envisage de faire un point sur la mise en sécurité de l'école.

- PPMS : document mis à jour, présenté, signé, transmis à la Mairie et téléversé sur une plateforme académique.

8) Projet d'école et projets de classe :

Cette année nous travaillons sur le thème « Mon corps, ma santé » : nous aborderons l'importance du sommeil, de l'activité sportive, d'une alimentation équilibrée et de l'impact des écrans sur la croissance des jeunes enfants à travers des actions tel que le « Cross bouchons », des ateliers, des chansons, des lectures d'albums de littérature de jeunesse.

- « Semaine du goût » : du 13 au 19 octobre 2025. Un petit-déjeuner collectif à la cantine a été proposé aux élèves. La variété des propositions amènera peut-être les enfants à modifier leurs habitudes alimentaires. Nous remercions les parents qui nous ont aidés pour la préparation et l'encadrement de ce moment convivial.

- « Quinzaine de l'école maternelle » du 12 au 26 novembre 2025, proposée par l'AGEEM (Association Générale des Enseignants des Écoles Maternelles). L'objectif est de montrer le travail et la spécificité de l'Ecole Maternelle à travers différentes actions. Il s'agit de montrer que c'est un lieu de vie et d'épanouissement, où l'enfant devient progressivement élève, où parents et enseignants tissent des liens étroits qui soutiendront l'enfant dans sa construction de soi et l'élève dans sa réussite scolaire. Pour cela la classe 1 ouvrira ses portes aux parents chaque matin du 17 au 21 novembre. Les classes 2, 3 et 4 accueilleront les parents qui le souhaitent la matinée du 25 novembre, avec accompagnement des élèves sur divers ateliers.

- Liaison GS-CP : 2 rencontres (février à la maternelle et juin à l'élémentaire) et un temps d'adaptation en CP fin juin. Retour positif des parents (au moment de la rentrée les enfants semblent sereins et en confiance).

- « Musiques Vivantes » : 8 interventions de Sophie Taraschini (Dumiste) pour les 4 classes le mardi matin à partir du 2 décembre 2025 (30 min par groupe). Thème abordé : « La musique des émotions ». Projet financé par Vichy Communauté. Cotisation annuelle réglée par la Mairie.

- « Prix Angélique » : à l'initiative de l'AGEEM, ce prix est dédié à Angélique Vollet Guillaumin, collègue trop tôt disparue. La littérature de jeunesse était une de ses passions, qu'elle s'est attachée à transmettre à ses élèves. Pour prolonger cet engagement les 4 classes de l'école devront lire une sélection de 4 ou 5 albums selon la classe (thématique retenue « Apprendre à l'école maternelle : où est le problème ?») et voter afin de déterminer le livre préféré des enfants et des adultes.

- Natation scolaire pour les GS : 8 séances du 27 avril au 26 juin 2026 à la piscine de Cusset, le jeudi matin de 10h30 à 11h10. Une des enseignantes de MS-GS accompagnera les élèves de grande section. Les moyens resteront à l'école dans la classe de l'autre maîtresse de MS-GS. Certains parents se sont portés volontaires pour passer un agrément afin de pouvoir encadrer dans l'eau. Nous aurons aussi besoin de parents pour aider dans les vestiaires. Nous rappelons que les séances de piscine auront lieu à l'unique condition qu'il y ait 3 parents pour encadrer dans l'eau. Les parents qui s'inscrivent peuvent le faire pour une seule séance ou plus. Le passage de l'agrément a été proposé à l'ensemble des parents de l'école (validité 5 ans).

9) L'usage des écrans

Ce sujet a été abordé lors de la réunion de rentrée (vidéo sur la journée de Kévin). A la suite de divers retours de parents, l'équipe enseignante souhaite apporter quelques précisions :

A LA MAISON	A L'ECOLE
L'usage des ordinateurs, tablettes ou téléphones peut nuire à la concentration, aux interactions, à la créativité et au langage s'il est trop fréquent. Il vaut mieux privilégier les jeux, les livres, les activités manuelles et les échanges.	L'ordinateur, la tablette ou l'appareil photo numérique sont utilisés à des fins pédagogiques, de manière encadrée, sur des temps courts, avec des logiciels éducatifs adaptés. L'objectif de son usage n'est pas de divertir mais d'éveiller la curiosité et de découvrir le numérique de façon progressive et réfléchie. <u>De l'école maternelle au lycée, les programmes inscrivent la nécessité d'acquérir et de maîtriser des compétences numériques.</u>
<p><u>En résumé :</u></p> <p>A la maison : peu d'écran et sous contrôle d'un adulte A l'école : un outil d'apprentissage guidé</p>	

Concernant le jeu d'échec accessible aux élèves sur l'ordinateur de la classe 3, pour répondre à une maman qui n'en voit pas l'utilité alors que les règles ne sont pas connues par son enfant. Madame Robin répond qu'il s'agit là d'un apprentissage des déplacements des pièces d'échec sur un quadrillage en plan vertical à l'aide de la souris ou du clavier et en suivant les propositions faites par le logiciel. Les règles de ce jeu pourront être vues à la maison lors de temps de partage en famille comme évoqués plus haut.

Dans l'intérêt de l'enfant, l'équipe enseignante rappelle qu'elle a besoin de la confiance et de la collaboration des familles !

10) Les spectacles / les sorties / les fêtes:

- Dimanche 16 novembre 2025 : repas des Aînés. Les enfants de la maternelle ont préparé des décorations de table.
- « Festival Tintamarre » : les classes 1 et 4 ont assisté au spectacle « Pépito petit bateau » au Centre Culturel de Vichy le 18 novembre 2025 le matin (thème : la pollution). Les classes 2 et 3 ont assisté au spectacle « Boîte de nuits » au Geyzer à Bellerive le 20 novembre 2025 le matin (thème : le sommeil). Les entrées seront prises en charge par Vichy Communauté, ainsi que le coût d'un bus (l'autre bus sera financé par la coopérative scolaire).
- Représentation proposée par le SICTOM : « Julie et la poubelle enchantée » par le Petit Théâtre Vert le 4 et 5 décembre 2025 pour les 4 classes. Objectif : sensibiliser les enfants au tri des déchets. A ce propos, l'achat de poubelles jaunes est demandé à la Mairie afin d'équiper les classes.
- Un spectacle sera proposé à la salle des fêtes le vendredi 19 décembre après-midi par le Comité des Fêtes de Creuzier-le-Vieux pour les MS-GS et les élèves de l'école élémentaire. Nous les en remercions.
- Noël à l'école le jeudi 18 décembre 2025 (Père-noël le matin avec un cadeau et des chocolats offerts par la Mairie pour chaque enfant et un goûter l'après-midi aussi offert par la Mairie).

11) Les ventes / la coopérative de l'école :

Vente des photos de classes faites par un professionnel en octobre 2025 (bénéfice pour l'école : 1335€), vente de calendriers décorés par les enfants et avec une photo de chaque section en décembre (5€ livraison avant Noël). Les diverses ventes sont faites au profit de la coopérative de l'école gérée par l'OCCE (Office Centrale de la Coopérative à l'Ecole) et permettent le financement de spectacles, sorties ou achats de matériel éducatif. Le solde au 31/10/2025 s'élève à 6 782,86 €.

Remerciements aux familles qui ont versé une cotisation en début d'année scolaire et qui participent aux différents achats.

12) Comptes Mairie : Année civile 2025

- * Allocation scolaire de 42 € par enfant. Soit 90 x 42 euros, 3 780 €.
- * Subvention de fonctionnement de 2150 € versée en mai 2025 (100€ timbres, 300€ livres BCD, 90x10=900€ cadeaux de Noël, 500€ aide aux sorties, 350€ papier photocopieur).
- * Attribution investissement de 1167,09 € (un meuble colonne, set de 10 roues pour la cour, 2 lots d'anneaux de motricité, poste CD/USB/ Bluetooth). L'achat du poste n'a pas été fait (le prix du produit a triplé !).

Le remplacement de 2 claviers et de 4 écrans d'ordinateurs est reporté afin de permettre l'achat de couchettes pour la sieste des enfants et remplacer celles qui sont défectueuses. L'achat du jeu de hauts parleurs pour la classe 3 est maintenu.

Année civile 2026 :

L'école renouvelle ses demandes :

- d'allocation scolaire (42 € par enfant) pour 98 élèves, soit 4 116 €.
- de subvention de fonctionnement pour les frais d'affranchissement, l'achat des cadeaux de Noël, le papier pour le photocopieur, le renouvellement des livres de BCD (les élèves des 4 classes empruntent des livres, ils sont beaucoup manipulés) et l'aide aux sorties., soit 2 230€.

Les demandes pour le budget 2026 en investissement seront transmises à la Mairie avant les vacances de Noël. Elles seront votées après les élections municipales.

13) Travaux :

- L'équipe enseignante remercie la Mairie pour les travaux déjà effectués.
- L'équipe enseignante souhaiterait pouvoir ranger les vélos dans un local situé dans la cour de l'école et non pas au Centre de Loisirs. Il n'est pas possible pour une maîtresse seule de gérer la surveillance dans la cour, dans l'allée et dans la cabane, de plus le terrain en pente ne permet pas aux enfants de pousser seuls les chars très lourds. Il serait intéressant d'envisager l'installation d'un local de rangement dans la cour ou d'aménager un passage sécurisé et praticable jusqu'à la cabane du Centre de Loisirs. La Mairie entend la demande.
- La liste des travaux est donnée à la Mairie (pose d'une patère et d'un panneau de liège à la cantine, volet électrique hall à réparer, groom sur 2 portes, film solaire occultant sur plusieurs fenêtres et 1 porte de la cantine, tables de classe à vernir, fuite au niveau de la porte de secours classe 2, évier à remplacer d'urgence dans la classe 4...).

Liste transmise à Mme Jacquet DGS, Mr Roland Lorison RST et Mr Quaire adjoint au Maire.

14) Questions des parents :

Sécurisation des trottoirs aux abords de l'école : ce point a été abordé lors du conseil d'écoles de juin 2025. Les parents souhaiteraient savoir où nous en sommes. Gaëtan (ASVP) va être consulté. Une communication sera transmise aux familles.

Communication à l'heure de la sortie : Concernant la communication sur le déroulé de la journée de classe et du temps de cantine, les enseignantes répondent volontiers aux questions des parents à l'heure de la sortie ou le matin lors de l'accueil. Nous savons que certains enfants ne racontent pas ou peu leur journée, ce qui peut être frustrant pour les familles. C'est pour cela que nous prenons le temps d'expliquer le déroulement d'une journée de classe, les méthodes de travail, les attendus de maternelle lors de la réunion de rentrée, que nous faisons passer à chaque vacances scolaires le travail et le cahier de vie des élèves et que nous proposons aux parents de venir sur le temps scolaire pour participer à des ateliers ou observer, lors de « La quinzaine de l'école maternelle » par exemple. De plus nous informons les familles pour chaque sortie, animation ou projet auquel les enfants participent.

Il n'est pas possible à l'heure de la sortie de faire un descriptif systématique de la journée à chaque famille mais les enseignantes acceptent volontiers de recevoir les parents s'ils ressentent le besoin d'échanger sur le temps passé à l'école par leur enfant (prise de rendez-vous par le biais du cahier de liaison par exemple ou par mail grâce aux adresses pro indiquées en début d'année sur ce même cahier).

Concernant le temps de cantine, lorsque les familles posent des questions ils sont systématiquement envoyés vers l'atsem responsable du service pour leur enfant afin d'échanger.

L'équipe éducative reste disponible pour répondre à vos questions, échanger ou dissiper les inquiétudes.

A noter : Accueil de stagiaires

Anaé du 24 au 28 novembre et du 8 au 12 décembre 2025

Flora du 5 au 9 janvier 2026

Mélissa du 5 au 9 et du 19 au 23 janvier, puis du 2 au 6 février 2026

Sandrine 23 au 27 février, du 2 au 13 mars et du 20 au 30 avril 2026

Zoé du 29 juin au 3 juillet 2026

Mme Robin déclare la réunion terminée à 19h et remercie les participants

Prochain conseil d'école : le mardi 3 mars 2026 à 17h

Président de séance
Gwenann ROBIN

Secrétaire de séance
Aurélie CHAUSSARD